

7. participer avec l'ASC à l'établissement d'un plan d'exécution d'expériences en vol agréé par les deux parties, dans lequel seront précisées toutes les expériences et recherches qui seront effectuées à l'aide du MIM;
8. fournir, au un centre de contrôle de mission, l'espace et les installations nécessaires pour l'appui aux opérations en vol de la mission et de la charge utile, en fonction des besoins propres de l'ASC et de la NASA et conformément à la planification de l'exploitation de la charge utile;
9. au cours des préparatifs au lancement, fournir dans ses installations d'appui au sol des locaux et installations suffisantes pour la préparation des expériences, pour le personnel de l'ASC et pour son équipement;
10. donner au spécialiste de charge utile canadien l'entraînement requis pour sa participation à un vol de la navette spatiale et intégrer ce dernier à l'équipage pour le vol de démonstration du MIM;
11. fournir à l'ASC des copies des données pertinentes de la mission pour analyse après-vol;
12. donner, au besoin, l'appui nécessaire pour l'exécution des essais de dégazage et de vibrations.

L'ASC fera tous les efforts raisonnables pour s'acquitter des les responsabilités suivantes :

1. livrer le modèle de vol du MIM, un modèle de réserve et un modèle d'entraînement au JSC et/ou au KSC, selon les besoins, à une date convenue entre les parties pour l'intégration;
2. fournir les données à l'appui du processus de vérification des exigences pour tout le matériel et les opérations;
3. fournir à la NASA, en temps opportun, la documentation technique appropriée se rapportant au MIM, notamment en ce qui a trait aux interfaces, à la sécurité, ainsi que toute autre documentation nécessaire pour faciliter l'intégration de l'expérience MIM par la NASA à la mission STS-85;
4. participer aux réunions/revues de mission indiquées par le directeur de la mission STS-85 (par exemple, revues intégrées de la charge utile et réunions sur l'avancement des travaux/la remise du matériel);
5. élaborer, mettre à jour et transmettre à la NASA les calendriers coordonnés de mise en oeuvre du projet en incluant les dates des principaux jalons--les calendriers d'exécution seront mis à jour selon les besoins et officiellement contrôlés par les gestionnaires désignés;
6. prendre les mesures voulues pour assurer la vérification pré-vol de l'intégration MIM/expériences scientifiques/de démonstration américaines et canadiennes (au siège